

Conseil d'administration

du 08/02/2002

I-Action

NOUVELLES OPERATIONS -Interconnexion FEREL-CAMPBON

- **Interconnexion FEREL-CAMPBON**

a) Lancement de l'opération.

Le 3 octobre dernier, vous avez établi un plan de financement prévisionnel qui faisait appel à des crédits exceptionnels du FNDAE.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture a répondu favorablement à notre demande, pour un montant proche des besoins exprimés, de sorte que nous atteignons aujourd'hui 57.4 % de subventions sur cette opération.

Je vous rappelle que nous nous étions fixé comme objectif de limiter la partie financée par l'emprunt à 40 % du coût de l'opération, afin de ne pas augmenter de plus de 0.30 F/m³ le prix du m³, soit un peu moins de 0,05 €/m³, ce qui correspond à une annuité maximum 520.000 €. Notre objectif sera tenu si les organismes de crédit font un effort substantiel ou si nous acceptons d'allonger à 20 ans la durée de l'emprunt.

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur le plan de financement, à inscrire au budget la première phase de cette opération et à autoriser le Président à signer les marchés de travaux, et toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **Approuve ces propositions, notamment le plan de financement joint en annexe.**
- **Autorise le Président à signer toutes pièces afférentes, notamment les marchés de travaux.**

Pour Extrait Conforme

LE PRESIDENT

J. BRIEND